



Question a propos du divorce

Par **magabom_old**, le **14/09/2007 à 12:42**

mon ami est séparer depuis le 6 mai 2007 et maintenant il voudrai divorcer quand il a quitter le domicile conjugal il a fait une declaration a la police et il a partager tous ses meubles avec sa femme et il a continuer a payer le loyer durant les deux mois de préavis il l'a laisser seule dans l'appartement et a payer seul les facture il voudrai savoir ce qu'il doit faire comme demarche pour divorcer et il ne veut pas etre forcer de prendre un avocat et savoir combien de temp ca dure pour divorcer

Par **Jurigaby**, le **14/09/2007 à 13:57**

Bonjour.rnrnUn avocat est obligatoire pour divorcer. Le mieux est qu'ils aient chacun leur propre avocat. Maintenant, ils peuvent très bien prendre un avocat pour deux dès lors qu'ils sont suffisamment d'accord sur un certains nombres de points.rnrnLa durés d ela procédure dépend du nombre de points conflictuels, de la présence d'enfants ou non, du tribunal etc.. donc impossible à définir.rnrnOn va dire un an de procédure à peu près.